



Communiqué de presse

Paris, le 27 février 2024

LE GROUPE LA POSTE ET CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE S'ASSOCIENT POUR DEVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ET SOUTENIR LA VITALITE DES CAMPAGNES.

Au salon international de l'agriculture le mardi 27 février 2024, Philippe Wahl, président-directeur général du groupe La Poste et Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France signent une convention de partenariat, pour une durée de 5 ans, au service des agriculteurs et de la ruralité.

Parmi les premières preuves de cette coopération : le transport des produits fermiers frais des 10 000 agriculteurs accompagnés par le réseau BIENVENUE A LA FERME par CHRONOFRESH, ainsi que le développement de relais LA POSTE dans les fermes et les communes rurales.

Renforcer l'ancrage territorial, la proximité et l'utilité du monde agricole

Chambres d'agriculture France, dans le cadre de son plan stratégique 2019-2025, poursuit l'objectif de mieux accompagner les agriculteurs dans les transitions économiques, sociétales et climatiques, pour une création de valeur dans les territoires et faire dialoguer agriculture et société.

Les exploitations diversifiées en circuits courts, au sein du réseau Bienvenue à la ferme, répondent à deux enjeux stratégiques : celui de la proximité pour une consommation locale, saine et responsable, et celui de la pérennité économique pour les agriculteurs.

Développer des solutions de circuits courts avec Chronofresh

Le groupe La Poste et Chambres d'agriculture France jouent ensemble un rôle majeur dans la proposition de circuits courts alimentaires à l'échelle nationale :

- développement d'un commerce local, durable et équitable de produits fermiers ;
- revitalisation des territoires ruraux ;
- accompagnement de la transition agricole, afin qu'elle soit économiquement viable, socialement responsable, juste pour les agriculteurs, saine pour les consommateurs et respectueuse de l'environnement.

Concrètement, **Chronofresh**, filiale du groupe La Poste spécialisée dans le transport de marchandises alimentaires en ambient et sous température dirigée, propose aux adhérents **Bienvenue à la Ferme** d'assurer le transport de leurs produits fermiers frais, directement vers leurs clients ou vers les professionnels (restaurants, marchés, drive fermiers...), à un tarif négocié et avec des horaires de collecte et de livraison adaptés. Une équipe commerciale et de production est dédiée, au sein de Chronofresh, aux adhérents Bienvenue à la ferme.

Déployer les services de proximité en milieu rural

Le groupe La Poste et Chambres d'agriculture France entrent ensemble dans une phase préalable d'expérimentations en ce début 2024 qui vise à développer des points relais La Poste sur les exploitations Bienvenue à la Ferme, pour rendre accessible à tous les services de proximité en milieu rural, et renforcer ainsi l'attractivité des territoires.

D'autre part, le développement de relais Pickup est également à l'étude avec les exploitations du réseau Bienvenue à la Ferme implantées dans les communes rurales, pour répondre à la demande croissante des habitants en matière de solutions de proximité tout en accompagnant la vitalité économique du monde agricole.

Pour Philippe Wahl, président-directeur général du groupe La Poste :

« Avec ce partenariat, nous voulons mettre toute l'expérience et l'expertise logistique de notre groupe au service des agriculteurs et de la vitalité des territoires. L'agriculture fait face à des défis majeurs, comme celui de la proximité et de la pérennité économique et je suis convaincu que c'est le rôle de La Poste d'accompagner les agriculteurs dans cette phase de transition. En s'associant à Chambres d'agriculture France, La Poste donne de nouvelles preuves de son engagement à jouer un rôle central dans le développement économique et la transformation positive des territoires. »

Pour Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France :

Le partenariat entre Chambres d'agriculture France et le groupe La Poste s'inscrit dans une démarche de création de valeur dans les territoires et constitue un moyen pour resserrer les liens entre les consommateurs et les agriculteurs. Les solutions logistiques proposées par Chronofresh permettent aux producteurs de professionnaliser leurs démarches commerciales. Les agriculteurs sont des acteurs majeurs dans la vie de nos territoires et pourront renforcer ce rôle en fournissant un service de proximité avec les points postaux et les relais Pickup.

Ce partenariat permet d'amplifier l'offre proposée par Bienvenue à la ferme sur l'ensemble du territoire, en rendant les produits encore plus accessibles et à accueillir les consommateurs dans les fermes. »

A propos du groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur de la zone Euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

A propos de Chambres d'agriculture France

Les Chambres d'agriculture au service du développement des agricultures et des territoires
Les Chambres d'agriculture, créées en 1924, sont des établissements publics dirigés par des élus. Elles représentent l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier : exploitants, propriétaires, salariés, groupements professionnels...

Le réseau des Chambres d'agriculture est investi de 3 missions, issues du Code rural et amendées par Loi d'avenir de l'agriculture du 13 octobre 2014 :

- Contribuer à l'amélioration de la **performance économique, sociale et environnementale** des exploitations agricoles et de leurs filières
- Accompagner dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi
- **Assurer une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics** et des collectivités territoriales

Présentes au niveau départemental, régional et national, les Chambres d'agriculture sont constituées de 4 200 élus et emploient plus de 8 000 personnes.